

DESRIPTIF

Pieri®Prelor Métal Fixateur permet de réguler la porosité et d'uniformiser le support tout en le valorisant et en lui conférant un aspect métallisé.

La solution existe en 6 versions standards : Argent, Or, Paltine, Bronze, Cuivre et Laiton

La gamme Pieri®Prelor Métal Fixateur peut être utilisée seule en tant que bouche pore du support ou en tant que primaire pour nos systèmes Pieri®Prelor Vario et Pieri®Graffistop 2002 Protection.

BÉNÉFICES

- Protection hydrofuge
- Excellente tenue dans le temps et aux UV
- Classement selon EN 1062-1 : G2 E1 V1 W2 A0
- Classement suivant norme NFT 36-005 : famille 1 classe 7b2

DOMAINES D'APPLICATION

- Bétons bruts de décoffrage
- Bétons préfabriqués
- Bétons coulés en place.
- Bétons lisses
- Bétons matricés
- Prémurs
- Enduits hydrauliques
- Enduits de ragréage
- Mortiers

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	liquide
Point Eclair	40 °C
% COV	<= 3,00

Pieri® Prelor Métal Fixateur • Liquide prêt à l'emploi • Classement suivant norme NFT 36-005 : Famille 1 - Classe 7b2 • Classement selon EN 1062-1 : G2 E1 V1 W2 A0 • Teneur en COV selon la directive 2004/42/CE : Cat A/c - Contient max 3g/L • Séchage à 20 °C et 50 % d'humidité relative : - 1ère couche sec au toucher : 30 minutes, - 2nde couche sec au toucher : 60 minutes. PIERI® PRELOR® Métal Finition • Liquide incolore prêt à l'emploi • Classement suivant norme NFT 36-005 : Famille 1 -Classe 7b1 • Classement selon EN 1062-1 : G2 E1 V1 W1 A0 • Teneur en COV : Cat A/h - Contient max. 698 g/L COV • Séchage à 20 °C et 50 % d'humidité relative : Sec au toucher à 2 heures. • Point éclair : 40 °C (Méthode Coupelle fermée en °C à 101,3 kPa) • Nettoyage du matériel d'application : PIERI® Tool PU. • Classement suivant Décret n° 2011-321 du 23 Mars 2011 et Arrêté du 19 Avril 2011 : PIERI® PRELOR® Métal a reçu la mention A+, meilleur classement possible relatif à l'émission de polluants en air intérieur. • Durée de vie 12 mois à compter de la date de fabrication à condition que les produits soient conservés en emballage d'origine fermé.

MODE D'EMPLOI

- L'application devra se faire par temps sec à température ambiante et du support comprise entre + 5 °C et + 35 °C et par vent faible ou nul. Lors de grandes variations de température, il convient de porter une attention particulière au point de rosée.
- La durée de vie moyenne en fonction de l'usage et donc sa tenue dans le temps est de 5 à 10 ans.
- Selon le DTU 59.1, en travaux extérieurs, les teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % sont admises sur tous supports ; les autres teintes sont à proscrire. La Luminance Y, pour des produits transparents de type « Lasure » va être liée à la couleur du béton, et à la couleur de la finition ainsi qu'à la quantité de produit appliqué. Chaque application étant unique, il est recommandé de faire un essai de mesure de la Luminance sur l'échantillon réalisé sur le chantier pour acceptation par les diverses parties.
- Un essai préalable devra être réalisé avec la mise en œuvre retenue pour acceptation de l'aspect par le Maître d'Œuvre.
- Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales (pente < 5 %) ou humides en permanence (ex. : fontaines).

Mise en oeuvre :

- Produit prêt à l'emploi
- Agiter le produit avant emploi.
- Les supports doivent être âgés d'au moins trois semaines : secs, propres, et ils doivent présenter une surface saine et cohésive, donc être débarrassés des parties non adhérentes (poussières, efflorescences, produits organiques tels que produits de cure, peintures, résines...).
- Les supports doivent être conforme au DTU 59.1 et préparer selon les recommandations de celui-ci avant application du produit.
- Pour éviter les remontées capillaires, appliquer le système à partir de 15 à 20 cm du sol.
- L'aspect final n'est obtenu qu'après séchage complet, soit 24 heures environ.
- Les performances sont développées après durcissement complet du film soit 8 jours environ.
- Nettoyage du matériel à l'eau avant séchage, mécaniquement après séchage.

Consommation :

Les informations contenues dans la présente fiche technique sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse ou d'utilisation de nos produits en dehors des stipulations du paragraphe "Applications" de la fiche technique. Des essais préalables à chaque utilisation devront être effectués par les utilisateurs et permettront ainsi de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application donnent satisfaction. Consultez la version la plus récente de la fiche technique, disponible sur www.gcpat.fr
GCP Produits de Construction, ZA Les Foulletons, 39140 Larnaud, France Tél.:+ 33 (0)3 84 43 58 66

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- CONF54

S'applique au rouleau à poils de longueur comprise entre 6 et 12 mm ou par pistelage (pneumatique, airless ou HVLP) à raison de 6 à 12 m²/l (80 - 170 g/m²) selon la rugosité du support.

Pieri® Prelor Métal Fixateur peut être recouvert par :

Application au rouleau à poils de longueur comprise entre 6 et 12 mm ou par pistelage (pneumatique, airless ou HVLP)

- Pieri® Graffistop 2002 Protection : à raison de 10 à 18 m²/Litre.
- Pieri® Prelor Vario : à raison de 12 à 20 m²/Litre.
- Entre chaque couche, un temps de séchage de 3 à 5 heures au moins, sans excéder 3 jours, doit être respecté.

Les consommations sont à titre indicatives et peuvent varier en fonction du support (porosité) et de la technique de Mise en Œuvre (type de rouleau ou pulvérisation)

La teinte finale du produit peut être modifiée par l'état et la porosité du support et dépend du grammage déposé par couche. Il est donc nécessaire d'appliquer le produit de façon régulière pour obtenir un aspect uniforme.

Conditionnements :

- Seau plastique de 5 L
- Seau plastique de 18 L

PRÉCAUTIONS

- Craint le gel.
- Les emballages doivent être stockés dans des endroits secs, à l'abri de l'humidité et du gel, et de sorte à ne pas être endommagés
- Eviter toute dispersion dans l'environnement
- Pour plus d'informations sur la manipulation, le stockage, et la prévention des rejets dans l'environnement, consulter la note "Instruction pour l'utilisation et l'élimination des matériaux soumis aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du conseil- Réglementation microplastique"

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.